

États financiers intermédiaires (non audité) du

**Fonds d'actions canadiennes
Lysander-18 Asset Management**

Pour les semestres clos les 30 juin 2016 et 2015

Cette page est intentionnellement laissée en blanc.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES LYSANDER-18

ASSET MANAGEMENT

Table des matières	Page
États de la situation financière	1
États du résultat global.....	2
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.....	3-4
Tableaux des flux de trésorerie.....	5
Annexe du portefeuille	6
Notes annexes	7-15

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Actifs		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	3 767 589	3 072 600
Trésorerie et équivalents de trésorerie	116 033	22 990
Remboursements à recevoir	14 595	37 294
Dividendes à recevoir	13 582	12 229
Total de l'actif	3 911 799	3 145 113
Passifs		
Charges à payer	18 603	11 174
Total du passif	18 603	11 174
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 893 196	3 133 939
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	484 220	300 004
Série F	2 456 012	1 960 285
Série O	952 964	873 650
Total de l'actif net	3 893 196	3 133 939
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	41 999	28 155
Série F	208 708	180 539
Série O	80 414	79 977
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	11,53	10,66
Série F	11,77	10,86
Série O	11,85	10,92
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	3 450 826	3 066 086

Au nom de Lysander Funds Limited, à titre de gestionnaire et de fiduciaire,



Administrateur



Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	2 378	809
Revenu de dividendes	52 862	32 765
Profit (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements		
(Perte nette) profit net réalisé(e) sur les placements vendus	(32 191)	29 800
(Perte nette) de change réalisée	—	(1)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	312 380	(6 253)
	<u>335 429</u>	<u>57 120</u>
Charges		
Frais de gestion	16 246	9 761
Frais de dépôt	6 890	6 853
Frais d'administration du Fonds	6 757	924
Frais de garde	3 656	2 585
Honoraires d'audit	2 850	15 508
Coûts de transaction	2 131	3 385
Frais juridiques	137	50
Frais liés au comité d'examen indépendant	34	23
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	22	9
Frais bancaires	—	7
Frais généraux	—	5
	<u>38 723</u>	<u>39 110</u>
Remboursement des charges	(21 325)	(4 357)
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>39 335</u>	<u>164 782</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	40 646	2 053
Série F	188 365	18 489
Série O	82 290	18 793
	<u>311 301</u>	<u>39 335</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	1,10	0,09
Série F	1,00	0,18
Série O	1,03	0,24

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2016 \$	30 juin 2015 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	3 133 939	1 614 462
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	311 301	39 335
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(17 369)	—
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(2 375)	(809)
	(19 744)	(809)
Opérations sur les parts rachetables :		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	143 663	40 273
Série F	307 788	901 954
	451 451	942 227
Coût des parts rachetées		
Série A	(93)	—
Série F	(426)	—
Série O	(2 976)	(3 122)
	(3 495)	(3 122)
Distributions réinvesties		
Série A	367	159
Série F	11 200	650
Série O	8 177	—
	19 744	809
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	759 257	978 440
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	3 893 196	2 592 902
Série A		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	300 004	247 551
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	40 646	2 053
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(367)	(159)
	(367)	(159)
Opérations sur les parts rachetables :		
Produit de l'émission de parts rachetables	143 663	40 273
Coût des parts rachetées	(93)	—
Distributions réinvesties	367	159
	143 937	40 432
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	184 216	42 326
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	484 220	289 877

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2016	30 juin 2015
Série F	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	1 960 285	449 911
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	188 365	18 489
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(9 192)	—
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(2 008)	(650)
	(11 200)	(650)
Opérations sur les parts rachetables :		
Produit de l'émission de parts rachetables	307 788	901 954
Coût des parts rachetées	(426)	—
Distributions réinvesties	11 200	650
	318 562	902 604
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	495 727	920 443
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	2 456 012	1 370 354
Série O		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	873 650	917 000
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	82 290	18 793
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(8 177)	—
	(8 177)	—
Opérations sur les parts rachetables :		
Coût des parts rachetées	(2 976)	(3 122)
Distributions réinvesties	8 177	—
	5 201	(3 122)
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	79 314	15 671
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	952 964	932 671

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2016 \$	30 juin 2015 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	311 301	39 335
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) réalisé(e) à la vente de placements	32 191	(29 800)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(310 249)	9 638
Achat de placements	(1 957 875)	(2 747 147)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 540 944	1 828 964
Remboursements à recevoir	22 699	(12 220)
Charges à payer	7 429	4 876
Intérêts et dividendes courus	(1 353)	(3 797)
Souscriptions à recevoir	—	(27 039)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(354 913)	(937 190)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	451 451	942 227
Montants payés au rachat de parts rachetables	(3 495)	(3 122)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	447 956	939 105
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	93 043	1 914
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	22 990	5 137
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	116 033	7 051

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

Annexe intermédiaire du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2016

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen \$	Juste valeur \$
Actions canadiennes (89,91 %)			
2 200	Mines Agnico Eagle	94 478	152 108
4 880	ARC Resources Ltd.	103 084	107 897
1 441	Banque de Montréal	109 152	118 090
2 103	Banque de Nouvelle-Écosse	129 021	133 141
5 960	Société aurifère Barrick	113 971	164 377
2 341	BCE Inc.	123 559	143 129
3 068	Brookfield Asset Management	118 610	131 126
61	Parts de Brookfield Business Partners	2 983	1 495
1 420	Banque Canadienne Impériale de Commerce	137 491	137 797
956	La Société Canadian Tire Ltée	118 650	134 557
515	CCL Industries Inc., catégorie B	115 663	115 793
1 927	Groupe CGI inc.	114 411	106 351
2 527	Emera Inc.	98 848	122 863
12 850	Encana Corporation	111 803	129 143
2 940	Fortis Inc.	119 724	128 390
1 470	Corporation Franco-Nevada	118 605	144 413
3 320	Société financière IGM Inc.	128 945	116 764
2 886	Keyera Corp.	125 224	114 055
1 639	Loblaws	100 926	113 271
2 620	Metro Inc.	82 617	117 926
2 880	Banque Nationale	128 462	127 267
3 860	Peyto Exploration and Development Corp.	115 626	133 865
3 560	Power Corporation du Canada	111 251	97 900
3 298	Corporation Financière Power	113 539	97 786
3 400	Québecor Inc.	114 819	125 868
1 497	Banque Royale du Canada	113 713	114 281
2 750	Saputo inc.	114 511	105 517
2 894	Financière Sun Life	111 095	122 821
2 435	TransCanada Pipelines	127 067	142 350
		3 217 848	3 500 341
Fiducies de revenu (6,86 %)			
5 140	Inter Pipeline Fund	116 950	140 836
4 310	Fonds de placement immobilier RioCan	116 028	126 412
		232 978	267 248
Total du portefeuille (96,77 %)		3 450 826	3 767 589
Trésorerie et équivalents de trésorerie (2,98 %)			116 033
Autres actifs, déduction faite des passifs (0,25 %)			9 574
Actif net			3 893 196

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 100 York Boulevard, Suite 501, Richmond Hill (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Se reporter à la section a) des notes annexes propres au Fonds.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers semi-annuels ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire* et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes complémentaires du Fonds.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer/recevoir à des courtiers en placement, les montants à payer/recevoir relativement aux contrats de change à terme et les charges à payer. Les intérêts courus sont désignés à titre de prêts et créances et présentés au coût amorti. Les charges à payer sont désignées à titre de passifs financiers et présentées au coût amorti. En raison de la nature à court terme de ces actifs et de ces passifs financiers, leur valeur comptable s'approche de la juste valeur.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale, soit à la date de transaction. Le Fonds classe son placement dans les titres de créance, les titres de participation et les dérivés à titre d'actifs financiers ou de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Au moment de leur établissement, ces actifs et passifs financiers sont détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme. Tous les dérivés sont également inclus dans cette catégorie. Le Fonds ne classe aucun dérivé à titre de couverture dans une relation de couverture.

Les actifs ou passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de leur établissement sont ceux qui sont gérés et dont la performance est évaluée d'après la méthode de juste valeur conformément à la stratégie de placement du Fonds, telle qu'elle est documentée dans son prospectus simplifié, et l'information liée à ces actifs et passifs financiers est évaluée par la direction du Fonds d'après la juste valeur et d'autres informations financières pertinentes. Tous les autres actifs et passifs financiers, y compris les parts rachetables, sont évalués au coût amorti.

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations. La hiérarchie se compose des niveaux ci-dessous (se reporter à la section e) des notes annexes propres au Fonds pour des renseignements sur la hiérarchie de la juste valeur).

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (tels que des dérivés et des titres cotés en Bourse) est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine le prix situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent la comparaison avec des opérations récentes conclues dans des conditions normales de concurrence, l'utilisation de modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché en optimisant l'utilisation des données de marché et en se fiant le moins possible aux données spécifiques à l'entité.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de la distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de la distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à échéance ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à échéance.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net (la perte nette) réalisé(e) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues, auquel cas les profits et les pertes réalisés sont équivalents à la prime reçue en plus des profits ou des pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, la direction doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications aux estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période ou au cours de la période où elles surviennent et de toute période ultérieure visée par les modifications si ces dernières touchent à la fois la période considérée et des périodes ultérieures.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de chaque Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les revenus et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie d'investissement à participation unitaire aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers. Se reporter à la section h) des notes annexes propres au Fonds.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre ou chaque mois (veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds) et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, la direction se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, la direction a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie au moyen de sources de prix du marché réputées fiables (comme des agences d'évaluation) ou des prix indicatifs de teneurs de marché. Les cours non officiels obtenus des sources de prix peuvent être indicatifs et non exécutoires.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si l'activité du Fonds consiste ou non à investir sur la base d'un rendement global dans le but d'appliquer l'option de la juste valeur aux actifs financiers conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Parmi les jugements les plus importants, il faut déterminer quels placements sont détenus à des fins de transaction et si ceux qui ne le sont pas peuvent être classés comme initialement à la juste valeur.

Modifications futures des normes comptables

IFRS 9, *Instruments financiers* :

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, norme publiée pour la première fois en novembre 2009 qui réunit les étapes de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture qui composent le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 établit une approche basée sur les principes pour le classement des actifs financiers, en fonction du modèle économique d'une entité et de la nature des flux de trésorerie de l'actif. La norme présente un modèle de dépréciation prospectif des actifs financiers qui pourra s'appliquer à tous les instruments financiers assujettis à la comptabilisation de la dépréciation et qui nécessitera la comptabilisation, en temps plus opportun, des pertes de crédit attendues. Enfin, la norme introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture afin de mieux harmoniser la comptabilisation des relations de couverture avec la gestion du risque. IFRS 9 entrera en vigueur pour le Fonds le 1^{er} janvier 2018. Le Fonds détermine actuellement l'incidence des modifications sur les états financiers.

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais du comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, les frais de communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A ou de série A5 rachetables, le cas échéant. Se reporter à la section b) des notes annexes propres au Fonds.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative. Se reporter à la section c) des notes annexes propres au Fonds.

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion, tel qu'il est expliqué à la section d) des notes annexes propres au Fonds.

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des honoraires de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,50 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts de série A et de série F qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds. Se reporter à la section d) des notes annexes propres au Fonds pour des renseignements sur les autres transactions entre parties liées.

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur, qui figure à la section e) des notes annexes propres au Fonds, présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015. Les instruments financiers du Fonds classés par catégorie se trouvent à la section f) des notes annexes propres au Fonds.

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts au comptant. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme, au besoin. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de participation. En pratique, les résultats réels différeront de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

Notes annexes propres au Fonds au 30 juin 2016 (non audité)

a) Constitution du Fonds

Le Fonds d'actions canadiennes Lysander – 18 Asset Management (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 31 décembre 2012 (la « déclaration de fiducie »).

Le Fonds a commencé à offrir des parts de série A, de série F et de série O en vertu d'une dispense de prospectus le 31 décembre 2012. Le Fonds a pour objectif de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions canadiennes. Le 30 décembre 2014, le Fonds est devenu un émetteur assujéti et le nom du Fonds a été changé pour « Fonds d'actions canadiennes Lysander – 18 Asset Management ».

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est 18 Asset Management Inc (le « gestionnaire de portefeuille »).

b) Frais de service

Les frais de service ne peuvent dépasser 1,0 % pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

c) Émission et rachat de parts

Au cours des périodes closes les 30 juin 2016 et 2015, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

	Série A	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Parts en circulation, au début	28 155	21 782
Émission de parts rachetables	13 818	3 481
Rachat de parts rachetables	(8)	–
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	34	13
Parts en circulation, à la fin	41 999	25 276

	Série F	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Parts en circulation, au début	180 539	38 832
Émission de parts rachetables	27 221	77 758
Rachat de parts rachetables	(40)	–
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	988	54
Parts en circulation, à la fin	208 708	116 644

	Série O	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Parts en circulation, au début	79 977	78 827
Émission de parts rachetables	–	–
Rachat de parts rachetables	(279)	(263)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	716	–
Parts en circulation, à la fin	80 414	78 564

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

Notes annexes propres au Fonds au 30 juin 2016 (non audité)

d) Transactions entre parties liées

Au 30 juin 2016, les actionnaires du gestionnaire et du gestionnaire de portefeuille, ainsi que certains membres de la famille immédiate et employés de ces actionnaires, détenaient une participation de 75,3 % dans le Fonds (80 % au 31 décembre 2015).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 2,0 % pour les parts de série A et jusqu'à 1,0 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Le gestionnaire a versé 7 543 \$ (30 juin 2015 – 5 078 \$) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2016, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 4 051 \$ (3 298 \$ au 31 décembre 2015).

e) Hiérarchie de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des instruments financiers du Fonds, par catégorie, selon une hiérarchie de la juste valeur présentée à la note 3, au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015 :

Actifs financiers à la juste valeur au 30 juin 2016				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Placements				
Titres de participation	3 767 589	–	–	3 767 589
	3 767 589	–	–	3 767 589

Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2015				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Placements				
Titres de participation	3 072 600	–	–	3 072 600
	3 072 600	–	–	3 072 600

f) Instruments financiers par catégorie

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des instruments financiers du Fonds, par catégorie, au 30 juin 2016 :

Actifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net			
Actifs	(\$)	Prêts et créances (\$)	Total (\$)
- Titres de participation	3 767 589	–	3 767 589
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	116 033	111 033
- Remboursements à recevoir	–	14 595	14 595
- Dividendes à recevoir	–	13 582	13 582
Total	3 767 589	144 210	3 911 799

Passifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net			
Passifs	(\$)	Autres passifs financiers (\$)	Total (\$)
- Charges à payer	–	18 603	18 603
Total	–	18 603	18 603

Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management

Notes annexes propres au Fonds au 30 juin 2016 (non audité)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des instruments financiers du Fonds, par catégorie, au 31 décembre 2015 :

Actifs	Actifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net (\$)	Prêts et créances (\$)	Total (\$)
- Titres de participation	3 072 600	—	3 072 600
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	22 990	22 990
- Remboursements à recevoir	—	37 294	37 294
- Dividendes courus	—	12 229	12 229
Total	3 072 600	72 513	3 145 113

Passifs	Passifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net (\$)	Autres passifs financiers (\$)	Total (\$)
- Charges à payer	—	11 174	11 174
Total	—	11 174	11 174

g) Gestion du risque

Risque de crédit

Au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds n'avait aucun placement en instruments de créance assortis de notations de crédit.

Risque de liquidité

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015 :

30 juin 2016	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Charges à payer	—	18 603	—
31 décembre 2015	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Charges à payer	—	11 174	—

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds n'avait aucun placement en instruments de créance qui était exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds n'avait aucun placement exposé au risque de change.

Risque de prix

Au 30 juin 2016, environ 96,8 % (98 % au 31 décembre 2015) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de participation. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 188 379 \$ (153 630 \$ au 31 décembre 2015).

h) Imposition

Le Fonds a un montant de 22 317 \$ en pertes en capital nettes qui peut être porté en réduction des gains en capital des exercices futurs (22 317 \$ au 31 décembre 2015).



100 York Boulevard, Suite 501
Richmond Hill (Ontario)
L4B 1J8

www.lysanderfunds.com